

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0763191600106

Grand-Couronne - Seine-Maritime

Type

Permis de construire

État

Travaux terminés

Autorisation

05/09/2016

Surface créée

106 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

1

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 05/08/2026 à 22:49 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0763191600106
Type	Permis de construire
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Habitation
Demandeur	EXTRACO CREATION
SIREN / SIRET	352122063 / 35212206300022

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2016
Autorisation	05/09/2016
Décision	05/09/2016
Ouverture chantier	04/12/2019
Achèvement travaux	06/03/2020
Prise en compte autorisation	2016-09
Prise en compte ouverture chantier	2020-08
Dernière mise à jour Sitadel	2020-08

Localisation

Adresse	86 C AVENUE JEAN LAGARRIGUE LES ESSARTS GRAND-COURONNE 76530
Commune	Grand-Couronne (76319)
Département	Seine-Maritime (76)
Région	Normandie (28)
Code postal	76530
Parcelles cadastrales	AR 1809

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	106 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	-	-	-	0 m ²	-
Agricole	-	-	-	0 m ²	-
Autres	-	-	-	0 m ²	-
Service public	-	-	-	0 m ²	-

Logements

Total créés	1	Individuels créés	1
Collectifs créés	0	Démolis	0
1 pièce créé	0	2 pièces créés	0
3 pièces créés	0	4 pièces créés	1
5 pièces créés	0	6 pièces et plus créés	0
Logements sociaux	0	Logements PTZ	0

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Habitation
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	Un logement individuel
Type de transformation	-
Piscine	Non
Garage	Non
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	65a9e264-7a20-46a9-9d98-66becb817bc3
Première importation	19/05/2026 10:24
Dernière observation	02/08/2026 05:41

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
EXTRACO CREATION	352122063	Société du permis
927955237	927955237	Directeur Général
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
AXEL JEAN BERNARD REBAUDIERES	-	Administrateur
BEATRICE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Administrateur
PIERRE PLANCHON	-	Administrateur
VALENTIN JEAN-JULES RYNGAERT	-	Administrateur
MARC PIERRE ANTOINE SAMPSONIS	-	Administrateurs représentant les salariés
AMADOU SOUARE	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-MARIE IDELON-RITON	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président du conseil d'administration et directeur général
ANTOINE ETIENNE MAXIME JULIEN VANDROMME	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.